

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : F551-7047-H00P-A76G

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH  
Adresse : Klybeckstrasse 200  
CH-4057 Basel  
Suisse

Téléphone : +41 61 299 20 41  
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : EUROPE: +32 35 75 1234  
France ORFILA: +33(0)145425959  
ASIA: +65 6336-6011  
China: +86 20 39377888  
+86 532 83889090  
India: + 91 22 42 87 5333  
Australia: 1800 786 152  
New Zealand: 0800 767 437  
USA: +1 800-424-9300  
Swiss Toxicologic Information Centre - Emergency Phone 145 (24 h)  
+41 44 251 5151 (from outside Switzerland)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane  
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE)  
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis oxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411  Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 >= 5 %	>= 70 - < 90
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)	- 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.6	18.09.2024	400001021217	13.12.2023
			Date de la première version publiée:
			20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Phénoliques

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.
- Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
adipate de bis(2-éthylhexyle)	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,8 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	25,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,4 mg/m3
Silica, amorphous, fumed, cryst.-free	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	13 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4 mg/m3
	Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE)	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux
Travailleurs		Dermale	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg
Travailleurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m3
Consommateurs		Dermale	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg p.c./jour
Consommateurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m3
Consommateurs		Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
adipate de bis(2-éthylhexyle)	Sol	0,865 mg/kg poids sec (p.s.)
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE)	Eau douce	0,003 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0254 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,237 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains
- Matériel : caoutchouc butyle  
Délai de rupture : > 8 h
- Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)
- Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 10 - 480 min

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Matériel : Gants en néoprène

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: liquide
Couleur	: beige clair
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: 210 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

décomposition  
pH : 6  
Concentration: 500 g/l

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : 0,0001 kPa

Densité : 1,15 g/cm<sup>3</sup> (25 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la particule : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Evaluation	:	Irritant pour la peau.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritant pour la peau.

### Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritant pour la peau.

### bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation de la peau

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Composants:

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Irritant pour les yeux.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritant pour les yeux.

### Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

### bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Type de Test	:	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Souris

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEG):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

### bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: sans activation métabolique  
Résultat: positif

Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo  
Espèce: Souris (mâle)  
Type de cellule: Germe  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 3333, 10000 mg/kg  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène  
Espèce: Rat (mâle)  
Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day  
Méthode: OCDE ligne directrice 488  
Résultat: négatif

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 48 h  
Dose: 2000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 2000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 486  
Résultat: négatif

**bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 478  
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 5000 mg/kg  
Méthode: OPPTS 870.5395

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Résultat: négatif

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Rat, mâle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day  
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine  
NOAEL : 15 mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Souris, mâle  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day  
Fréquence du traitement : 3 jours / semaine  
NOEL : 0,1 Poids corporel mg / kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelle  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day  
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine  
NOEL : 100 Poids corporel mg / kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif

Espèce : Rat, femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day  
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine  
NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelles  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day  
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine  
NOEL : 2 mg/kg p.c./jour

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif  
Organes cibles : Organes digestifs

### bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 24 mois  
Dose : 15 mg/kg  
Fréquence du traitement : 7 quotidien  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### **2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 238 d  
Fréquence du traitement: 1 quotidien  
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg  
Symptômes: Aucune réaction secondaire.  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 28 d  
Fréquence du traitement: 1 quotidien  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Autres lignes directrices  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 13 d  
Fréquence du traitement: 1 quotidien

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 10 d

Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: &gt; 540 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEG):**

Effets sur la fertilité

: Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 mg/kg/

Durée d'un traitement unique: 238 d

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus

: Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: Dermale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg

Méthode: Autres lignes directrices

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

#### **2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: par voie orale (gavage)
Durée d'exposition	: 14 Weeks
Nombre d'expositions	: 7 d
Dose	: 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 408

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: >= 10 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 5 d
Dose	: 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 411

Espèce	: Souris, mâle
NOAEL	: 100 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 3 d
Dose	: 0, 1, 10, 100 mg/kg/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 411

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 7 d
Méthode	: Toxicité subchronique

**bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 50 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 14 Weeks
Nombre d'expositions	: 7 d
Méthode	: Toxicité subchronique

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOEL	: 10 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 5 d
Méthode	: Toxicité subchronique

**Toxicité par aspiration**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---

**Expérience de l'exposition humaine**

Donnée non disponible

**Toxicologie, Métabolisme, Distribution**

Donnée non disponible

**Effets neurologiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Donnée non disponible

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,8 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC : 4,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,55 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1,8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: non

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Substance d'essai: Eau douce  
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: non  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**12.2 Persistance et dégradabilité****Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Boue activée, non adaptée  
Concentration: 20 mg/l  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
- Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)  
pH: 4  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce
- Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)  
pH: 9  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce
- Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

**Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):**

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Concentration: 3 mg/l  
Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: env. 0 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

**bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)  
Concentration: 20 mg/l  
Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
- Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)  
pH: 4  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)  
pH: 9  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)  
pH: 7,1  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

##### **Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Facteur de bioconcentration (FBC): 150  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117  
BPL: oui

##### **bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Facteur de bioconcentration (FBC): 31  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Répartition entre les  
compartiments  
environnementaux : Koc: 445

##### **Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):**

Répartition entre les  
compartiments  
environnementaux : Koc: 4460  
Méthode: OCDE ligne directrice 121

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### **bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Répartition entre les : Koc: 445  
compartiments  
environnementaux

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** : UN 3082  
**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 9	
<b>ADR</b>	: 9	
<b>RID</b>	: 9	
<b>IMDG</b>	: 9	
<b>IATA</b>	: 9	

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du : 90

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6      Date de révision: 18.09.2024      Numéro de la FDS: 400001021217      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

danger  
Étiquettes : 9

### ADR

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90

danger  
Étiquettes : 9  
Code de restriction en tunnels : (-)

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90

danger  
Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 20 000 kg

### Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES

## ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
1.6	18.09.2024	400001021217	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS  
QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 87C6-Q0YY-4002-8NDH

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH  
Adresse : Klybeckstrasse 200  
CH-4057 Basel  
Suisse

Téléphone : +41 61 299 20 41  
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : EUROPE: +32 35 75 1234  
France ORFILA: +33(0)145425959  
ASIA: +65 6336-6011  
China: +86 20 39377888  
+86 532 83889090  
India: + 91 22 42 87 5333  
Australia: 1800 786 152  
New Zealand: 0800 767 437  
USA: +1 800-424-9300  
Swiss Toxicologic Information Centre - Emergency Phone 145  
(24 h)  
+41 44 251 5151 (from outside Switzerland)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1      H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1      H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.6	18.10.2024	400001021218	13.12.2023
			Date de la première version publiée:
			20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triéthylène-tétramine Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction	- - 01-2119972322-40	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 50 - < 70
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triéthylène-tétramine	68154-62-1 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 30 - < 50
Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine	90640-66-7 292-587-7 01-2119487290-37	Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie cutanée: 1 260 mg/kg	>= 5 - < 10
Amines, polyéthylène-poly-, fraction de	90640-67-8 292-588-2	Acute Tox. 4; H302	>= 0,25 - < 1

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

triéthylènetétramine	01-2119487919-13	Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412
----------------------	------------------	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Traiter de façon symptomatique.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés  
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.  
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.  
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,82 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,25 mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,14 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,021 mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,21 mg/kg p.c./jour
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,54 mg/m <sup>3</sup>

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,096 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	14 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylène pentamine	Eau douce	0,01 mg/l
	Remarques: Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Remarques: Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,068 mg/l
	Remarques: Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	4,6 mg/l
	Remarques: Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	3,198 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques: Méthode de l'équilibre	
Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine	Sédiment marin	0,32 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques: Méthode de l'équilibre	
	Sol	2,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques: Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce	0,027 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,572 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,857 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,25 mg/kg poids sec (p.s.)

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains
- Matériel : caoutchouc butyle  
Délai de rupture : > 8 h
- Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 10 - 480 min
- Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)  
Délai de rupture : > 8 h

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Remarques	:	Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
Filtre de type	:	Type mixte protégeant des particules et de l'ammoniac/des amines (K-P)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Seuil olfactif	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	:	> 150 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	:	11

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.6	18.10.2024	400001021218	13.12.2023
			Date de la première version publiée:
			20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Concentration: 500 g/l

### Viscosité

Viscosité, dynamique : 25 000 - 30 000 mPa,s (25 °C)

### Solubilité(s)

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 0,97 g/cm<sup>3</sup> (25 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la particule : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

## 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 3 221 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 260 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Estimation de la toxicité aiguë: 1 260 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 716,2 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 465,4 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation légère de la peau  
BPL : oui

**Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction:

Espèce : Epiderme humain  
Evaluation : Peut irriter les yeux et la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 431  
Résultat : Peut irriter les yeux et la peau.

Espèce : Epiderme humain  
Evaluation : Irritant  
Méthode : OCDE ligne directrice 439  
Résultat : Irritant pour la peau.

**Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triéthylène-tétramine:**

Evaluation : Irritant pour la peau.

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Evaluation : Provoque des brûlures.  
Méthode : OCDE ligne directrice 435  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition  
BPL : oui

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Evaluation : Provoque des brûlures.  
Méthode : OCDE ligne directrice 435  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Espèce : Lapin  
Evaluation : Provoque des brûlures.  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Corrosif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
BPL : oui

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

### **Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Corrosif

### **Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triéthylène-tétramine:**

Evaluation : Irritant pour les yeux.

### **Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction:

Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

### **Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triéthylène-tétramine:**

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### **Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:**

Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction:

Génotoxicité in vitro	:	Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 471
		Résultat: négatif

		Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 476
		Résultat: négatif

		Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 487
		Résultat: négatif

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: essai de mutation inverse
		Système d'essais: Salmonella typhimurium
		Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 471
		Résultat: positif

		Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs
		Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
		Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 479
		Résultat: positif

		Type de Test: Test de mutation du gène
		Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
		Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
		Méthode: OCDE ligne directrice 476
		Résultat: positif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Type de Test: Test du micronoyau  
Système d'essais: Lymphocytes humains  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Dose: 185/370/600 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### **Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau  
Système d'essais: Lymphocytes humains  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Dose: 0 - 600 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Composants:**

#### **Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine:**

Espèce : Souris, mâle  
Voie d'application : Dermale  
NOAEL :  $\geq 50$  mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Espèce : Souris, mâle  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 104 semaines  
NOAEL :  $\geq 20$  mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif

### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyéthylène-poly-, triéthylène-tétramine fraction:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

#### **Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 5/50/125 mg/kg bw/d  
Durée d'un traitement unique: 13 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL:  $\geq 125$  Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/d  
Durée d'un traitement unique: 10 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL:  $\geq 750$  Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL:  $\geq 750$  Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 200/400/800 mg/kg bw(d)  
Durée d'un traitement unique: 14 d  
Toxicité maternelle générale: NOEL: 200 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 400 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/day  
Durée d'un traitement unique: 10 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 5/50/125 mg/kg bw/day  
Durée d'un traitement unique: 13 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 125 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Les effets reprotoxiques de la triéthylènetétramine (TETA) sont en outre évalués dans le cadre de la teneur en aminoéthyl éthanolamine (AEEA).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

**Toxicité à dose répétée****Composants:**

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 1000 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 6 Weeks  
Nombre d'expositions : 7 d  
Méthode : Toxicité subaiguë

### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 350 mg/kg/d  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 28 d  
Dose : 100/350/1200 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 d  
Dose : 50/175/600 mg/kg bw/d  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 125 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 28 d  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 350 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 4 weeks  
Nombre d'expositions : daily  
Dose : 100/350/1200 mg/kg bw/d  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 600 - 3000 ppm  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 92 days  
Dose : 120/600/3000 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle  
NOAEL : 600 ppm  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 92 days  
Dose : 120/600/3000 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Lapin, mâle et femelle  
NOEL : >= 200 mg/kg  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 20 days 6 h  
Nombre d'expositions : 5 days/week  
Dose : 50/100/200 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 410

### Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine:

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 350 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 28 d  
Nombre d'expositions : 7 d  
Dose : 100/350/1000 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 125 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : Toxicité subchronique  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 26 weeks  
Dose : 50/175/600 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle  
NOAEL : 92 mg/kg, 600 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 120/600/3000 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

### Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

### Effets neurologiques

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

Reaction products of fatty acid dimers and trimers, C18 (unsaturated) alkyl and fatty acids, C18 (unsaturated) alkyl with amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,07 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 5,18 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2,43 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 421 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Fatty acids, C18-unsatd., dimers, polymers with oleic acid and triethylenetetramine:

#### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 420 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.  
BPL: oui
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 24,1 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6,8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 97,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce

NOEC : 500 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 216

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: 125 mg/kg  
Durée d'exposition: 55 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222

**Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 570 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): 200 - 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: EPA OTS 797.1400

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 31,1 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,34 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les  
microorganismes

: NOEC (Bactérie):  $\geq$  100 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 216

CE50 (Bactérie):  $>$  100 mg/l

Durée d'exposition: 28 h

Méthode: OCDE ligne directrice 216

CE50 (Bactérie): 15,7 mg/l

Durée d'exposition: 2 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

NOEC (Bactérie): 1,3 mg/l

Durée d'exposition: 2 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques (Toxicité  
chronique)

: EC10: 1,9 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les organismes  
vivant dans le sol

: NOEC: env. 62,5 mg/kg

Durée d'exposition: 56 d

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Méthode: OCDE ligne directrice 222

CE50:  $>$  1 000 mg/kg

Durée d'exposition: 56 d

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Méthode: OCDE ligne directrice 222

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le  
milieu aquatique

: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

#### **Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylènepentamine:**

Biodégradabilité

: Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée

Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Biodégradation: 17 %  
Durée d'exposition: 84 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A  
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 162 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
Substance d'essai: Eau douce

### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 162 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.  
Biodégradation: 20 %  
Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
Durée d'exposition: 84 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 302A  
Substance d'essai: Eau douce

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -2,6 (20 °C)  
octanol/eau

#### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -2,08 - 2,90 (20 °C)  
octanol/eau Méthode: QSAR

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Répartition entre les : Koc: 3,2 - 3,7  
compartiments Méthode: OCDE ligne directrice 106  
environnementaux

#### Amines, polyéthylène-poly-, fraction de triéthylène-tétramine:

Répartition entre les : Koc: 3162,28, log Koc: 3,5

**ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

compartiments  
environnementaux

Méthode: OCDE ligne directrice 106

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

**ADN** : UN 3082  
**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (POLYAMIDE RESIN)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (POLYAMIDE RESIN)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (POLYAMIDE RESIN)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (POLYAMIDE RESIN)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (POLYAMIDE RESIN)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 9	
<b>ADR</b>	: 9	
<b>RID</b>	: 9	
<b>IMDG</b>	: 9	
<b>IATA</b>	: 9	

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
Code de restriction en : (-)

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version 2.6      Date de révision: 18.10.2024      Numéro de la FDS: 400001021218      Date de dernière parution: 13.12.2023  
Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

tunnels

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90

danger

Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses  
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 20 000 kg

#### Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® STANDARD ULTRA HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 13.12.2023
2.6	18.10.2024	400001021218	Date de la première version publiée: 20.07.2018

Date d'impression 23.04.2026

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.